

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matiere: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid citricum anhydr fine gran 700

N° d'article 06015500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments, Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2

H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Caractérisation chimique

2-Hydroxy-1,2,3-propanetricarboxylic acid

Poids moléculaire

Valeur	192.2	g/mol
--------	-------	-------

Composants dangereux ***

citric acid

No. CAS	77-92-9
No. EINECS	201-069-1
Numéro d'enregistrement	01-2119457026-42
Concentration	>= 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2 H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin. Dégager les voies respiratoires.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Garder au repos. Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Protéger les secouristes

Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation des organes respiratoire, Toux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Protection respiratoire - Note

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Porter équipement de protection. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Ne pas avaler. Ne pas inhaler les poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 10 - 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Classes de stockage

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

Classe de stockage d'après TRGS 510 13
Classe de stockage (Suisse) 11/13

Des matières solides non combustibles
Autres substances dangereuses solides
classées/étiquetées dangereuses

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer complètement après le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR
Temps de pénétration > 8 h

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat poudre ou granulés fins
Couleur incolore à blanc
Odeur inodore

valeur pH

Valeur	2.2	
Concentration/H ₂ O	10	g/l
température	20	°C
Valeur	1.7	
Concentration/H ₂ O	100	g/l
température	20	°C
Valeur	1.8	
Concentration/H ₂ O	50	g/l
température	25	°C

Point de fusion

Valeur 153 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 175 °C

Point d'éclair

Valeur 100 °C
méthode closed cup

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

Pression de vapeur

Valeur	0.00000		mmHg
	0017		
température	25	°C	
Source	Valeur évaluée		

Densité

Valeur	1.665		g/cm ³
température	20	°C	
Remarque	Relative Density according specification		

Hydrosolubilité

Valeur	592		g/l
température	20	°C	

solubilité(s)

éthanol			
Remarque	soluble		
Oxyde de diéthyle			
Remarque	partiellement soluble		

température de décomposition

Valeur	>	175	°C
--------	---	-----	----

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flammes. Etincelles. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs, Acides, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****citric acid**

Espèces	souris		
DL50	5400		mg/kg
méthode	OCDE 401		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**citric acid**

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

méthode OCDE 402

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**citric acid**

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404

citric acid

Espèces	lapin
Durée d'exposition	72 h
évaluation	légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**citric acid**

évaluation irritant

citric acid

Espèces	lapin
Durée d'exposition	72 h
évaluation	fortement irritant

Sensibilisation (Composants)**citric acid**

Remarque Aucun

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**citric acid**

Voie d'exposition	orale
Espèces	rat
NOAEL	1200 mg/kg
Long terme	
Durée d'exposition	2 y
Remarque	négatif pour les animaux

Mutagénicité (Composants)**citric acid**

Espèces	Salmonella typhimurium
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****citric acid**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)
CL 50	440 760 mg/l

citric acid

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)
CL 50	440 mg/l
méthode	OECD 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)**citric acid**

Espèces	Daphnia
CE50	120 mg/l
Durée d'exposition	72 h

citric acid

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matière: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	1535	mg/l
Durée d'exposition	24 h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acide citrique anhydre**

CE50	>	100000	mg/l
------	---	--------	------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****citric acid**

Valeur	97	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 1
--	-------

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
--------------	----------------------------------

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Acid citricum anhydr fine gran 700

Numéro de la matiere: 060155

Version: 3 / CH

Date de révision: 22.09.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 22.09.20

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.